

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt- cinq mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 07

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 29

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 15**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/03/2025

25 présents : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. LESAGE Claude. **La Bridoire** : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves. **Saint Béron** : M. PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre. **Sainte Marie d'Alvey** : / . **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 Pouvoirs : Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel, Mme VERRIER Muriel à Mme PICARD Marie-France, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, Mme MADELON Caroline à Mme ANDRE Valérie.

07 Absents : M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PARAVY Jean-Claude, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel.

**OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS
VAL GUIERS POUR 2025**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de Budget Primitif 2025 ;

Les éléments suivants sont rappelés à l'Assemblée :

La création du CIAS Val Guiers remonte au 1^{er} Janvier 2020.

Afin d'équilibre le Budget Principal du CIAS Val Guiers en section de fonctionnement, le Budget Principal de la Communauté de Communes Val Guiers doit prévoir le versement d'une subvention de fonctionnement de 800 000,00 €.

Dans le but de soulager la Trésorerie du CIAS, il est proposé de verser cette subvention suivant un échancier sans attendre la fin d'exercice budgétaire 2025.

Il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'échéancier suivant :

Période de versement (en début de mois)	Montant
Avril 2025	300 000,00
Juin 2025	300 000,00
Septembre 2025	200 000,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 29 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤**DECIDE** de verser au maximum une subvention de fonctionnement du Budget Principal de la Communauté de Communes Val Guiers vers le Budget Principal du CIAS Val Guiers de 800 000,00 € ;

➤**APPROUVE** l'échéancier tel que proposé ;

➤**PRECISE** que cette somme est inscrite au Budget primitif 2025 des deux Budgets respectifs ;

➤**MANDATE** le Président pour réaliser toutes les opérations nécessaires au versement de cette subvention et signer tous documents nécessaires.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 03/04/2025,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance,
Georges CAGNIN

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Georges CAGNIN, is written below the text.